

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 3 février 2022

CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES QUARTIER BEL-AIR GRAND-FONT

Certains secteurs du quartier de Bel-Air Grand-Font subissent des inondations notamment lors de forts épisodes pluvieux dans la rue Frédéric Chopin et ses abords. Pour stopper ce phénomène, des travaux sont entrepris depuis octobre 2020 dont la création d'un bassin d'orage. Ces travaux s'inscrivent dans le projet global des opérations de renouvellement urbain (ORU).

La Vimière est un cours d'eau qui part de la Grand Font, traverse la gare, le quartier l'Houmeau pour s'évacuer dans la Charente. Ce cours d'eau réceptionne toutes les sources provenant du quartier Victor Hugo et de Bel Air. Afin de répondre à l'urbanisation, il a été canalisé. La densification de l'urbanisation et l'imperméabilisation des zones ont déclenché des insuffisances hydrauliques des réseaux canalisés. Des inondations sont donc apparues au point bas : rue Chopin.

GrandAngoulême a délibéré en 2019, pour la mise en place d'un plan d'actions en 2 phases.

- la réalisation de travaux de renfort des réseaux d'eaux pluviales, d'octobre 2020 à mars 2021, en entrée de quartier et notamment rue Pierre Sépard, rue des Sources, rue F. Pelletier, rue des Chais. Ces travaux permettent aux canalisations de mieux absorber les grandes quantités d'eau de pluie intervenant lors de forts épisodes pluvieux.
- La réalisation d'un bassin d'orage enterré de 1 500 m³ sur le secteur bas de Raoul Boucheron. L'objectif du bassin est donc de collecter le plus en amont possible les eaux pluviales, de les stocker momentanément dans le bassin enterré avant de les reverser progressivement dans le réseau d'eaux pluviales existant.

La réalisation de ce bassin améliorera la situation de risque d'inondation à l'aval. Celui-ci sera enterré en casiers polypropylène afin de permettre l'exploitation des espaces publics en surface.

Les travaux

En amont de la rétention de 1500 m³, constituée avec des casiers en polypropylène, un ouvrage de traitement des eaux pluviales sera implanté : le Cyclonesep.

Il permet d'intercepter les matières en suspension et les macrodéchets qui sont entraînés par les eaux de pluies dans les réseaux d'eaux pluviales.

Exemples d'ouvrages de dépollution :



Bassins de rétention en casiers polypropylène :



Planning prévisionnel des travaux et perturbations

- Période de préparation : mi-septembre à mi-octobre 2021
- Réalisation des travaux : février à juin 2022
- Réception : juin 2022

Les travaux débuteront le 7 février 2022. Durant cette période :

- Le Parking Raoul Boucheron sera fermé du 7 février au 27 mai 2022
- Le stationnement sera interdit dans la rue Jacky Humblot : du 7 février au 27 mai 2022 et la rue des Sources : 2 jours entre le 28 février et le 18 mars 2022
- La Rue Bel-Air Grand-Font sera fermée (accès riverains uniquement) : quelques jours courant juin 2022. Une déviation sera mise en place.

Deux réunions d'information chantier sont prévues :

- Vendredi 4 février 2022 à 18h sur le parking de l'immeuble Eglantines
- Samedi 5 février 2022 à 11h sur le parking Raoul Boucheron

Le financement

Montant de l'opération : 1 900 000 € TTC (dont 247 k€ de canalisations en aval du projet de bassin d'orage).

Détail de l'opération :

- 247 k€ TTC de travaux canalisations
- 1 630 k€ TTC bassin et ouvrages annexes
- 74 k€ TTC de maîtrise d'œuvre

Cofinancements

Financeurs	Montant TTC	Montant acquis	Montant sollicité
Etat - DSIL	1 065 600 €	Oui	Oui
Région Nouvelle-Aquitaine	297 800 €	Non	Oui

Les opérations de renouvellement urbain Bel-Air Grand-Font

Le quartier de Bel-Air Grand-Font à Angoulême, tout comme celui de l'Etang des Moines à la Couronne, a été retenu au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain étant d'intérêt régional. Après un certain nombre de négociations, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a validé son concours financier à hauteur de 23,8 millions d'euros. Dans le cadre du Plan de Relance deux opérations devraient être retenues augmentant le concours financier de l'Agence à 25 millions d'euros.

Pour mémoire, le programme de l'ORU de Bel Air – Grand Font c'est :

- 195 logements démolis,
- 566 logements réhabilités,
- 10 logements sur les toits créés,
- La création de nouveaux espaces publics tels que la future coulée verte, l'entrée de quartier, le renfort des cheminements doux,
- La construction de nouveaux équipements publics tels que l'équipement éducatif, la future salle polyvalente,
- La reconversion du centre commercial,
- La rénovation d'un grand nombre d'équipements publics : la Maison de l'enfant, la Maison du Temps Libre, la crèche.

Le premier geste fort de la Ville d'Angoulême pour marquer le renouveau du quartier a été la démolition de l'ancienne école Raoul Boucheron en 2019. S'en est suivi la création, en lieu et place, d'un parc de loisirs et de convivialité co-construit avec le conseil citoyen de Bel Air – Grand Font, Les Eglantines, inauguré en mai 2021 dont les dernières plantations viennent d'être réalisées ces dernières semaines. Egalement, la déconstruction partielle de l'immeuble Bergeronnettes et l'ouverture imminente du centre de santé inauguré le 24 janvier 2022 marquent la poursuite de la transformation du quartier.

Le bassin de rétention n'est pas inclus dans la programmation financière de l'ORU. Celui-ci est soutenu par d'autres financements de l'Etat. Toutefois, il est l'un des exemples des effets leviers générés par ce type de programme national permettant l'amélioration du cadre de vie des habitants pour répondre ici aux problématiques d'inondations rencontrées sur le secteur de la rue Chopin et les rues annexes.

En document joint le plan d'installation du bassin

CONTACT

Christine PRECIGOUT

Chargée des relations Presse de GrandAngoulême

05 16 53 02 31 • 06 86 41 17 14

c.precigout@grandangouleme.fr

